MAIA : Mission d'Accueil et d'Information aux Associations :

Un réseau de structures pour répondre aux questions relatives à la vie associative

La MAIA a pour but la promotion, le développement de la vie associative et le soutien à l'engagement bénévole.

Placée sous la responsabilité du Délégué Départemental à la Vie Associative (DDVA), la MAIA est un réseau départemental de compétences et de ressources composé de :

- représentants des services de l'Etat ou de services publics ;
- points d'appuis associatifs de proximité (accompagnateurs locaux et/ou départementaux à la vie associative).

Quelles sont les missions de la MAIA ? Créée en application de la circulaire interministérielle du 22 décembre 1999 relative aux relations de l'Etat avec les associations, la Mission d'Accueil et d'Information des Associations des Côtes d'Armor a pour objet de :

- Répondre aux questions des créateurs, des responsables bénévoles, des professionnels d'associations et de toute personne intéressée par une démarche associative, quel que soit leur secteur d'activité ;
- Informer et conseiller sur l'ensemble des questions qui concernent les associations ;
- Organiser sur le territoire des lieux de renseignements, de documentation et d'orientation ;
- Assurer la diffusion d'outils pratiques et d'informations à l'intention des bénévoles et des responsables d'associations : guides pratiques, sites… ;
- Contribuer à prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les associations ;
- Organiser des formations pour les accompagnateurs vie associative et associations tête de réseau ainsi qu'aider les accompagnateurs vie associative à animer leur territoire.

Vous avez la possibilité de déclarer votre association en ligne (E-CREATION) via le lien internet suivant :
Https//www.service-public.fr/compte/se-connecter

Pour toute documentation relative au fonctionnement des associations :

http://www.guidepratiqueasso.org/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES COTES D'ARMOR

MISSION D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES ASSOCIATIONS DES COTES D'ARMOR

RESEAU M.A.I.A.

LISTE DES CORRESPONDANTS « VIE ASSOCIATIVE »

DANS LES COTES D'ARMOR

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
ACCUEIL : 1 RUE DU PARC – BP 2232 – 22022 SAINT BRIEUC CEDEX 1 - TEL. : 02.96.62.08.09 FAX : 02.96.33.77.07
ADRESSE POSTALE : PRÉFECTURE DES CÔTES D'ARMOR – DDCS – 1 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE –
CS 32370 – 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1 – EMAIL : DDCS@COTES-DARMOR.GOUV.FR

POINTS D'APPUIS ET RELAIS ASSOCIATIFS

Le Centre de Ressources et d'informations à la Vie Associative – (C.R.I.V.A.)
Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs Parc des Activités du Chalet – 22 250 BROONS - Tél : 02 96 84 73 36 - Courriel : oiscl@wanadoo.fr

Le Pôle d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A.) du CAC Sud 22
Comité d'Action Culturelle SUD 22 - 28 rue Nationale 22 600 SAINT-CARADEC
Tél : 02 96 28 93 53 – Courriel : vieassociative@cacsud22.com - internet : www.cacsud22.com

La Maison des Jeunes et de la Culture du pays de Quintin
Les Quinconces – 22 800 QUINTIN
Tél : 02 96 74 92 55 - Courriel : mjc.quintin@wanadoo.fr ou mjcpava22@gmail.com

France bénévolat de SAINT BRIEUC
12 rue Gustave Eiffel – Centre Saint-Jouan – 22 000 SAINT BRIEUC - Tél : 07 82 02 43 29
Email : benevolat22@gmail.com

La Maison des Associations – Point Information Jeunesse
2 bis, Rue Pasteur – 22 200 TREGUIER
Tél : 02 96 92 97 60 - Courriel : pij.maisondesassos@orange.fr

Le réseau d'Information Jeunesse sur les Côtes d'Armor – ADIJ 22
MDA 30 rue Brizeux 22 000 SAINT-BRIEUC - Courriel : accueil.adij22@gmail.com ou coordination.adij22@gmail.com

Le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB 22)
89 bd Edouard Prigent – 22 000 SAINT-BRIEUC - Tél : 02 96 94 69 21
Courriel : crib22@laligue22.org

ADESS – Ouest Côtes d'Armor Lannion - Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire
Espace Ampère - 4, rue Ampère - 22300 Lannion
tel : 02.96.05.82.51 - 06.44.33.46.43 - adess.tregorgoelo@yahoo.fr
ADESS - Ouest Côtes d'Armor Guingamp 10 rue du 40ème RI – 22 200 GUINGAMP
Tél : 06 38 67 30 54 – Courriel : m.nignol@adess-ouest22.bzh

Rich'ESS – Pays de Saint-Brieuc - Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire
Nova Pôle, Bât Penthièvre - 2 rue de la croix Lormel - 22190 Plérin
Tél : 02 96 52 48 97 - Courriel : contact@richess.fr

ADESS – Centre Bretagne Loudéac 1rue de la Chesnaie – 22 600 LOUDEAC
Tél : 06 79 11 54 43 - Courriel : s.perrigault@adess-centrebretagne.bzh

ESS'PRANCE – 2 rue du Petit Pré - 22100 Quévert - http://www.essprance.com/
Tel: 02 96 86 05 74 - 07 83 64 41 94 - contact@essprance.fr

Centre de Ressources de la Vie Associative - Ligue de l'Enseignement 22
89, boulevard Edouard Prigent - 22000 Saint-Brieuc - Tél : 02.96.94.16.08 - E-mail : christophecapel@fol22.com - http://www.laligue22.org/Soutien-a-la-vie-associative,47.html
OSL Maël Carhaix, Place du centre, 22340 Maël Carhaix, 02.96.24.63.19 animationosl@gmail.com

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL A LA VIE ASSOCIATIVE (DDVA)

Le DDVA est Xavier MARCHAND (DDCS 22)
Responsable et correspondant à la vie associative : Hervé LE DEUFF : 02 96 62 83 72

LE GREFFE DES ASSOCIATIONS

POUR CREER – MODIFIER – DISSOUDRE UNE ASSOCIATION

Le greffe des associations de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) répond à vos questions par téléphone au 02.96.62.83.30 ou 02.96.62.83.46 ou dans ses locaux sur rendez-vous (1, rue du Parc à Saint-Brieuc ; 4ème étage) : ddcs-associations@cotes-darmor.gouv.fr

- Du lundi au jeudi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00,
- Le vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 16 H 15,

CORRESPONDANTS DES SERVICES PUBLICS

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
CAF DES COTES D'ARMOR - CS 10000 - 22 096 Saint-Brieuc CEDEX 9
Tél : 02 96 77 35 99 - e-mail : philippe.troel@cafstbrieuc.cnafmail.fr - Internet : www.caf.fr

U.R.S.S.A.F.
4, rue Villiers-de l'Isle-Adam, CS 4001 -22197 Plérin CEDEX
Tél: 02 98 76 54 17 e-mail: contact@urssaf.fr Site internet: www.bretagne.urssaf.fr

Direction Départementale des Finances Publiques des Côtes d'Armor (DDFIP)
17 rue de la Gare – CS 82366 – 22 000 SAINT-BRIEUC Cedex 1
Tél : 02 96 75 41 00 - Courriel : ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

Défenseur des droits
Préfecture des Côtes d'Armor Place du Gal de Gaulle B.P. 2 370 22 023 SAINT-BRIEUC Cedex
Tél : 02 96 62 43 80 - Internet : www.defenseurdesdroits.fr

Inspection Académique des Côtes d'Armor
Centre Héméra - 8 bis rue des Champs de Pies – BP 2369 - 22 000 SAINT-BRIEUC cedex 1
Tél : 02 96 75 90 90 – E-mail : ce.ia22@ac-rennes.fr - Internet : www.ia22.ac-rennes.fr

Conseil Départemental des Côtes d'Armor
Hôtel du Département - 9 rue du Parc – BP 2371 - 22 023 SAINT-BRIEUC cedex 1
Tél : 02 96 62 62 22 - Courriel: www.cg22.fr - Internet : www.cotesdarmor.fr

Unité Départementale DIRECCTE – Droit du travail
Place Salvador Allende B.P. 2248 - 22 022 SAINT-BRIEUC Cedex 1
Tél : 02 96 62 65 97 -

Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)
10 Passage Saint Guillaume - 22000 SAINT-BRIEUC - Tél : 02 96 68 68 80